



La ligne de faîte du Saint-Gothard toujours importante après l'ouverture du tunnel de base

Berne, 08.10.2014 - Dans un rapport sur la ligne de faîte du Saint-Gothard, le Conseil fédéral souligne que celle-ci restera importante même après l'ouverture du tunnel de base en décembre 2016. C'est pourquoi elle doit continuer d'être exploitée au titre du trafic de desserte et du trafic touristique. Toutefois, le Conseil fédéral entend diminuer les frais d'exploitation de cette ligne ferroviaire. Comme on ignore l'évolution de la demande, des réévaluations s'imposeront, vraisemblablement à partir de 2025. Par ailleurs, des éclaircissements demeurent nécessaires en vue d'une candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le Conseil fédéral a approuvé aujourd'hui un rapport sur la future affectation de la ligne de faîte du Saint-Gothard. Il répond ainsi à un postulat du conseiller aux Etats Isidor Baumann (Uri).

Du point de vue du Conseil fédéral, la ligne de faîte du Saint-Gothard conservera son importance pour des motifs d'aménagement du territoire, de politique régionale et de technique des transports. L'ouverture du tunnel de base du Saint-Gothard absorbera alors dans une large mesure le trafic grandes lignes et le trafic marchandises qui passent actuellement par le tunnel de faîte. Dans ce contexte, le Conseil fédéral tire les conclusions suivantes :

- La ligne de faîte du Saint-Gothard doit rester intégrée au réseau ferroviaire suisse et son exploitation doit se poursuivre au titre du trafic de desserte et du trafic touristique.
- Les conventions avec les opérateurs et les gestionnaires d'infrastructure de la ligne de faîte du Saint-Gothard seront conclues dans le cadre des procédures normales et usuelles relatives à l'infrastructure ferroviaire et à la définition de l'offre. Jusqu'à l'expiration de la concession à la fin de 2017, les CFF assurent l'offre au titre du trafic grandes lignes. La nature et la forme de l'offre après cette date sont actuellement à l'étude.
- La maintenance de l'infrastructure et la poursuite de l'exploitation de la ligne de faîte du Saint-Gothard sont onéreuses. Il convient donc de mettre en oeuvre des mesures susceptibles de réduire les coûts. Comme le trafic par la ligne de faîte diminuera, il est envisageable, par exemple, d'effectuer les travaux de rénovation à plus grands intervalles ou de démanteler les installations qui ne seront plus utilisées.
- Une réévaluation périodique est nécessaire du fait des incertitudes liées à l'évolution de la demande. Ce n'est qu'après l'ouverture du tunnel de base du Ceneri que l'on disposera de données fiables permettant de prendre des décisions définitives sur l'exploitation à moyen et à long terme de la ligne de faîte du Saint-Gothard. Soit en 2025 au plus tôt, selon les estimations actuelles.
- Etant donné que l'offre future sur la ligne de faîte du Saint-Gothard n'est pas encore définie, le Conseil fédéral estime qu'une candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO n'aurait, en l'état, guère de chances d'aboutir. C'est pourquoi il veut y renoncer pour l'instant. La possibilité de faire acte de candidature ultérieurement doit cependant rester ouverte. Il conviendra d'ici là de clarifier la question des coûts et de l'utilité d'une candidature du Saint-Gothard au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Adresse pour l'envoi de questions:

Office fédéral des transports, informations, +41 58 462 36 43, presse@bav.admin.ch

Auteur:

Conseil fédéral

Internet: <http://www.admin.ch/br/index.html?lang=fr>⁽¹⁾

Office fédéral des transports

Internet: <http://www.bav.admin.ch>⁽²⁾

Secrétariat général DETEC

Internet: <http://www.uvek.admin.ch/index.html?lang=fr&>⁽³⁾

Données en annexe:

[Rapport \(pdf, 566kb\)](#)⁽⁴⁾ 

Tous les liens de cette(s) page(s)

1. <http://www.admin.ch/br/index.html?lang=fr>
2. <http://www.bav.admin.ch>
3. <http://www.uvek.admin.ch/index.html?lang=fr&>
4. <http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/36799.pdf>

Chancellerie fédérale

<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr>